

**De la Roche sur Yon à
Auschwitz,
Mémoire de la famille Sabah,
victime de la Shoah**

Projet réalisé par les élèves de 1^{ère} STC2 du
lycée Pierre Mendès-France
de la Roche sur Yon

LA FAMILLE SABAH :
UNE FAMILLE JUIVE DE
LA ROCHE SUR YON



Claire et
Tamar Sabah,
élèves au
collège de
Jeunes Filles,
Place
Napoléon à la
Roche sur Yon

Mme Roy Andrieu qui
est venue au lycée
nous raconter cette
période difficile et nous
donner des
informations sur Claire
et Tamar, ses deux
copines de classe.



D'où venait la famille Sabah ?



La carte
d'identité
de Madame
Sarah
Sabah

RECEPISSE
DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE
on de renouvellement de la carte N°

0074

80

LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)

Delivré à Madame Sabah nee Marliak Sarah
né le 15 juin 1898 à Magnésie
de nationalité
résidant à LA ROCHE-SUR-YON
rue Lafontaine N° 64
Profession : Sans.

Le présent récépissé, tenant lieu de permis de séjour, sera valable
jusqu'au 20 mars 1942 (un mois au maximum).

LA ROCHE-SUR-YON, le 20 DECE 1941

Taxe versée : 400
N° du reçu : 645
Date de la poste : 20.12.41

Le Commissaire de Police,
M
Timbre
de la Mairie

en aucun cas, tenir lieu de pièce d'identité.

Les Sabah: une famille parmi d'autres en Vendée

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
SÛRETÉ NATIONALE

COMMISSARIAT SPÉCIAL
DE
LA ROCHE-SUR-YON

N° 2121 24 MAI 1941

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA ROCHE-SUR-YON le 23 Mai 1941

Ref. S.N. N° 61 - Intervenant *Sabab*
à l'adresse du Préfet de la Vendée

Informé sur l'existence de votre service, j'ai l'honneur de vous adresser les renseignements ci-après sur les Israélites étrangers domiciliés dans le département:

AKRICH, Moïse, 35 ans, nationalité turque, marchand forain-en France depuis 21 ans-marié avec une femme française-1 enfant français-Commerçant sérieux-bien considéré.

BITHAM Jacob, 34 ans, nationalité turque-marchand forain-en France depuis 16 ans-marié avec une femme française-deux enfants français-Commerçant sérieux-bien considéré.

HEGEDUS, Emeric, 31 ans, nationalité roumaine-Médecin-en France depuis 13 ans-y a fait ses études-refugié des Ardennes-vit en concubinage avec une française qui passe pour être sa femme. n'a aucune fréquentation-sembles avoir des ressources qui lui permettent de vivre sans travailler-bien considéré de la population.

MASLIAH, Nessiri, 48 ans, nationalité turque-en France depuis 27 ans-marchand forain-marié avec une femme turque-deux enfants français-un enfant turo-Commerçant sérieux bien considéré.

MASLIAH Elie, 39 ans, nationalité turque-en France depuis 18 ans-marchand forain-marié avec une femme turque-un enfant français-Sérieux, bien considéré.

SABAH, Jacob, 43 ans, nationalité turque, en France depuis 18 ans marchand forain-marié avec une ~~femme~~ turque-trois enfants turcs-Sérieux bien considéré.

SAMA, Henri, 39 ans, nationalité roumaine, Médecin en France depuis 13 ans-marié avec une ~~femme~~ française de famille très honorable-un enfant français-bien considéré.

AKRICH, Michel, 33 ans, nationalité turque-en France depuis 20 ans-commerçant-marié avec une ~~femme~~ française-trois enfants français-Engagé pour la durée de la guerre mais n'a pas été reconnu apte-très bien considéré.

ALKABES, Uziel, 19 ans, nationalité turque, en France depuis 10 ans-Célibataire, représentant de commerce-refugié de Paris-vit avec ses parents-Bien considéré.

MIASKOWSKY, Semy, 45 ans, nationalité russe, en France depuis 11 ans-Correspondant de langues étrangères-refugié de Paris-marié avec une ~~femme~~ française-ne se livre à aucun travail-parait avoir des ressources qui lui permettent de vivre confortablement.

**LA FAMILLE SABAH
FACE À
L'ANTISÉMITISME :
DE LA ROCHE SUR YON
À AUSCHWITZ**

Ce récépissé ne saurait, en aucun cas, tenir lieu de pièce d'identité.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

86

0002

RÉCÉPISSÉ

DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

ou de renouvellement de la carte N° 39AC 80028

Cachet.

Délivré à M. *Sabah Jacob*
né le *20 mai 1898* à *Smyrne*
de nationalité *turque*
résidant à *LA ROCHE SUR YON*
rue *La Fontaine* N° *5 bis*
Profession : *sauv.*

Le présent récépissé, tenant lieu de permis de séjour, sera valable
jusqu'au *10 février 1943* (un mois au maximum).

Taxe versée : *400*

A *LA ROCHE SUR YON*, le *10 NOV 1942*

N° du reçu : *816*

Date de la poste : *10.11.42*

Pénalité versée : _____

Nombre de mois : _____

Numéro du reçu : _____

Date de la poste : _____

Timbre
de la Mairie
ou du
Commissariat

Tout étranger changeant de domicile sans esprit de retour (ou quittant la France dans les mêmes conditions) devra, avant son départ, faire viser son récépissé par le Commissaire de police (ou, à son défaut, par le Maire).

Dans les 48 heures de son arrivée au lieu de son nouveau domicile (ou de son retour éventuel en France), l'étranger devra également faire viser son récépissé par le Commissaire de police (ou, à défaut, par le Maire).

L'étranger qui négligera de se conformer à ces prescriptions sera passible des peines prévues par l'article 471, § 15, du Code pénal.

(1) Nom et prénoms. Pour les femmes mariées, mentionner le nom de jeune fille après celui du mari.

Comme toutes les familles de la Roche sur Yon, la famille Sabah a dû se faire recenser auprès de la préfecture.

Le port de l'étoile

Cette étoile coûte 1 ticket textile
(des tickets de rationnement étaient en vigueur
sous l'Occupation)



D'après Madame Roy Andrieu, depuis
que le port de l'étoile est obligatoire, Claire
vit dans l'angoisse...

L'arrestation de la famille Sabah, le 31 janvier 1944

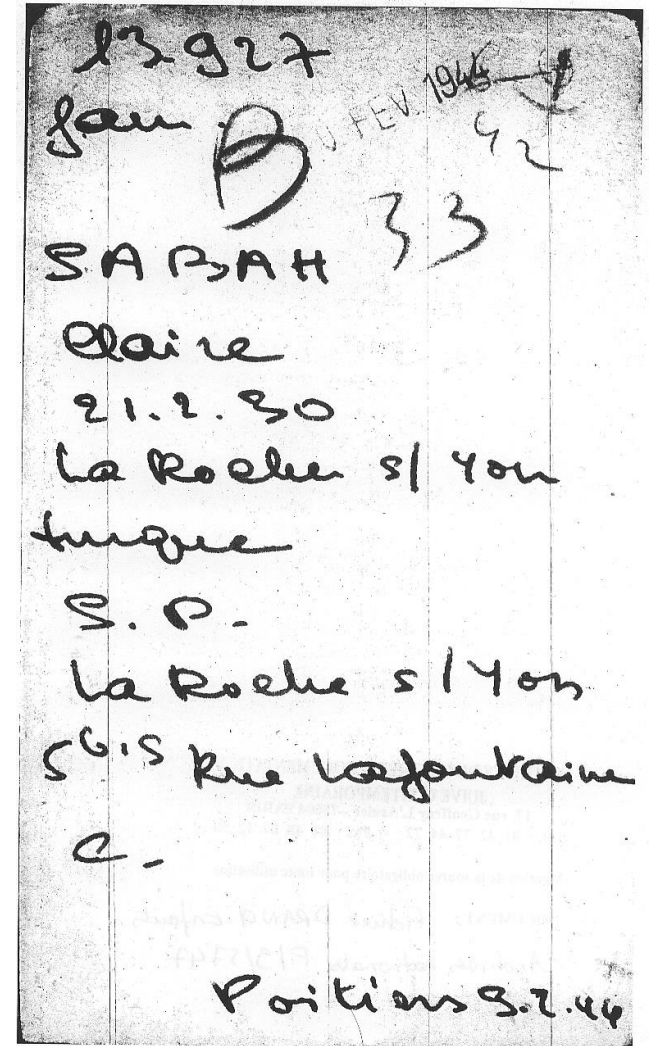


Mais un événement tragique vient bouleverser la vie des
Yonnais : une nuit, tous les juifs sont arrêtés, femmes, vieillards, en-
fants et l'une de nos camarades avec son père, sa mère, ses deux
sœurs et son grand-père âgé de quatre-vingts ans, et demi-a-
veugle. Tous sont parqués dans une salle meublée de simples
paillasses, mais les Yonnais se font un devoir de porter quelque
ravitaillement à ceux dont ils ne devaient plus avoir de
nouvelles.

L'internement à Drancy

Les Sabah, comme les 31 autres personnes arrêtées, sont dirigés vers Drancy. Partant le 1^{er} février 1944 de la Roche sur Yon, ils arrivent finalement à Drancy le 3 février.

Fiche d'internement au camp de Drancy au nom de Claire Sabah



13927
Jan 1944
SA BAH
Claire
21.2.30
La Roche s/ Yon
Turque
S. P.
La Roche s/ Yon
5615 Rue Lafontaine
C.
Position 3.2.44

Le convoi de la famille Sabah

La famille Sabah est déportée ensuite le 10 février 1944 vers le camp d'Auschwitz depuis Drancy, par le convoi n°68

II58	ROZENFELD	Wittel	13. 2.07	Ohne	14190
II59	RUDOLF	Joséphine	1.12.42	Ohne	14629
II60	RYBAK	Jacques	4. 8.32	Ohne	14238
II61	RYBAK	Joseph	26. 4.41	Ohne	14239
II62	RYBAK	Bywka	30. 5.05	Ohne	14237
II63	RYCZKE	Simon	14. 1.01	Optiker	14341
II64	SABAH	Claire	21. 2.30	Ohne	13927
II65	SABAH	Jacob	20. 3.98	Markthändler	13924
II66	SABAH	Louise	11. 8.31	Ohne	13928
II67	SABAH	Sara	15. 6.98	Ohne	13925
II68	SABAH	Thersa	24.12.28	Ohne	13926
II69	SABAH	Max	21. 8.97	Angestellter	13542
II70	SAKOFF	Irene	28. 5.84	Ohne	13565
II71	SAKS	Jeanne	10. 7.90	Ohne	14644
II72	SAKS	Joseph	3. 3.84	Ober-Rabbiner	14548
II73	SALM	Alfred	10. 5.75	Händler	14517

Qu'est il arrivé aux membres de la famille Sabah ?

Sur les 1500 personnes du convoi, environ 1300 ont péri dès leur arrivée à Auschwitz dans les chambres à gaz. On pense que les Sabah eux-aussi y ont été directement conduits.



Le nom des Sabah figurent ainsi sur le Mur des Noms du
Mémorial de la Shoah à Paris

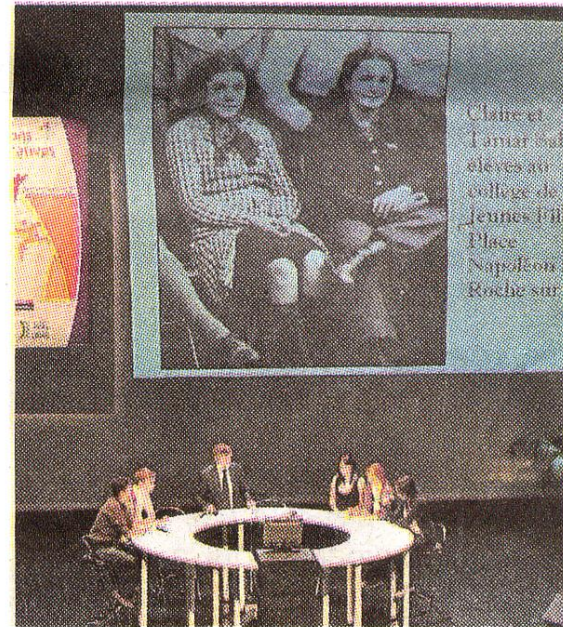
Déportation : 300 lycéens se souviennent

Treize lycées de la région ont travaillé sur la Shoah dans le cadre du projet « Devoir de mémoire ». Une expérience marquante.

« **Pas question de ricaner** », tempête une enseignante à ses lycéens de Pornic (Loire-Atlantique), installés dans les fauteuils de la salle du Manège, à La Roche-sur-Yon (Vendée). Une recommandation quasi inutile, hier, jour des restitutions des travaux réalisés par treize lycées des Pays de Loire sur la Shoah.

À travers des panneaux d'exposition, des émissions de radio, un documentaire ou encore des chants yiddish, chaque lycée a retranscrit ses recherches à sa manière. « **Un travail de fourmi** », comme le précise un terminal scientifique du lycée Guist'hau à Nantes.

Ces nombreuses recherches chapeautées sous le projet « Devoir de mémoire », initié par la Région, ont permis aux élèves de se rendre au mémorial de la Shoah à Paris, ainsi qu'au camp d'extermination d'Auschwitz, en Pologne. Deux visites marquantes, souvent déclencheuses de l'intérêt que portent les jeunes à ce pan d'histoire.



La salle du Manège, à La Roche-sur-Yon, recevait, hier, treize lycées des Pays de Loire venus restituer leurs recherches sur la période de la Shoah.

En fouillant dans les archives départementales, les lycéens ont retracé le parcours de familles juives déportées en camp de travail et d'extermination, parcours qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

Shoah : les lycéens sur les traces de juifs yonnais

Les élèves de 1^{re} STG du lycée Pierre-Mendès-France ont reconstitué l'itinéraire des Sabah, une famille de La Roche, déportée sous le régime des nazis.

L'histoire

« C'était tellement intéressant, que ça en vaut vraiment la chandelle », lâche Marine 18 ans. La lycéenne de Pierre-Mendès-France en 1^{re} STG, le dit au nom de ses camarades de classes. Comme elle, ils ont participé au projet « Devoir de mémoire », initié par la Région.

Hier, 300 lycéens se sont retrouvés au Manège, après six mois de recherches sur le thème de la Shoah. Les Yonnais ont décidé de retracer la vie d'une famille juive, dont deux des filles, Claire et Tamar, étaient scolarisées pendant la Seconde Guerre mondiale, au collège Piobetta.

« Savoir qu'elles avaient notre âge rend l'histoire d'autant plus poignante », assure Celam, 16 ans, touchée par le souvenir de ces déportées. Depuis décembre, les lycéens se sont lancés dans une enquête historique dont ils ne soupçonnaient pas le labour. « Si c'était à refaire, on le referait », ajoute Marine. Les 18 élèves se sont tous impliqués : « On pense que la famille Sabah n'a pas eu le temps de vivre dans le camp d'Auschwitz et qu'elle est allée directement aux chambres à gaz. »

Pour se rendre compte

Parmi les points forts de cette recherche, à l'image des autres lycéens de la région, les Yonnais se sont d'abord rendus au mémorial de la Shoah à Paris où ils ont parcouru le mur à la recherche de la famille Sabah. Celle qu'ils avaient décidé de suivre depuis La Roche-sur-Yon, jusqu'aux camps.

Et les camps, les élèves les ont visités. « C'est sur place qu'on se rend réellement compte des choses. Cela donne du sens à tout ce qu'on



Les 18 élèves ont présenté hier leurs recherches sur la famille juive Sabah, déportée à Auschwitz. Au milieu, Mme Roy Andrieu était une camarade de la famille.

a appris jusque-là », argumente Jordan, 19 ans, qui estime que tout le monde devrait effectuer ce voyage en Pologne.

La rencontre d'un ancien déporté

Le camp d'extermination d'Auschwitz a marqué les esprits. Surtout qu'il faisait gris et froid, renforçant l'atmosphère pesante du lieu. « On ne réalisait pas spécialement, avoue Léa 17 ans. En revanche, le musée

où étaient exposés les chaussures et les vêtements des déportés, c'est du concret. C'est là qu'on réalise. »

Les lycéens ont été touchés par les témoignages directs qu'ils ont obtenus, notamment celui de Mme Roy-Andrieu, une ancienne camarade de classe de Tamar Sabah. « Nous avons retrouvé cette dame grâce à la mère d'un élève qui travaille avec des personnes âgées. Une chance incroyable ! », s'exclame le professeur d'histoire géographie, Hugues

Martin.

Le témoignage d'un rescapé d'Auschwitz, Isidore, leur a aussi laissé un souvenir prégnant. « Il nous a raconté les conditions de détention dans les moindres détails et nous a montré les numéros tatoués sur son corps, rapporte Celma. Au bout de deux heures d'entretien, certains d'entre nous avaient les larmes aux yeux. »

Éléonore BOHN.